

N°28

NOVEMBRE 2024

mon journal

DU TRI
ET DE L'ENVIRONNEMENT



**DE NOUVEAUX VÉHICULES
DE COLLECTE : PLUS PERFORMANTS,
PLUS ÉCOLOGIQUES ET PLUS SÉCURISÉS !**



Retrouvez le nouveau calendrier de collecte 2025
et son mémo tri joint à votre journal.
Et sur le site www.bassinpompey.fr/dechets-bassin-pompey/collectes

**Bassin de
Pompey**
Communauté de communes

Actualités

LES NOUVEAUX VÉHICULES DE COLLECTE SONT ARRIVÉS SUR LE BASSIN DE POMPEY

Plus performants sur le plan de la carburation, ils consomment du biogazole Oleo100 à base d'huile de colza française.

Ils sont également **moins bruyants et génèrent moins de nuisances olfactives** grâce à des réservoirs de récupération des jus.

Enfin, la **sécurité des équipages est renforcée** grâce à plusieurs améliorations, comme l'ajout de lumières latérales en complément des bandes réfléchissantes existantes, un panneau à l'arrière qui diffuse un message de sécurité pendant la collecte, ainsi qu'une limitation de la vitesse en marche arrière à 6 km/h.

Ces nouveaux camions contribuent donc à **réduire notre empreinte carbone** tout en continuant d'assurer un service de collecte efficace et sécurisé. Un engagement concret pour notre territoire.



L'Oleo 100 permet de réduire jusqu'à

60 %

les émissions de CO₂ par rapport au diesel fossile.



NOUVELLE MATÉRIAUTHÈQUE POUR LE RÉEMPLOI

Une matériauthèque temporaire a ouvert ses portes au Square Eugène Herzog à Frouard depuis le 14 septembre, **en partenariat avec l'association Remise.**

Un espace dédié à la revente de matériaux de construction de seconde main, prêts à être réutilisés. Les déchets sont ainsi diminués et c'est autant de matières premières qui sont préservées.

Jusqu'en avril 2025, chaque premier samedi du mois, entre 10h et 16h, venez découvrir ces ressources locales et dénicher **des matériaux de qualité à petits prix pour tous vos travaux, à trouver également sur reemployer.fr**

Toutes les informations disponibles sur : **www.bassinpompey.fr rubrique réemploi des matériaux**

Le saviez-vous ?

Le réemploi est encore plus vertueux que le recyclage qui, lui, utilise de l'énergie pour la transformation des matériaux.





Une seconde vie

POUR VOS OBJETS

DU RÉEMPLOI EN PASSANT PAR LA DÉCHETTERIE

Vous êtes de plus en plus nombreux à venir **déposer des articles encore utilisables dans le local de réemploi de la déchetterie de Frouard**. Vaisselle, petit mobilier, jouets, livres, petits articles du quotidien... : ces objets (estimés à 3 tonnes en 2023) sont pris en charge par l'association SNI (Solidarités Nationales et Internationales) située au 22/24 rue Thibaut II à Pont-à-Mousson. Ils sont ensuite vendus à des petits prix dans un espace de vente.

L'association emploie pour cette activité 34 salariés en insertion professionnelle, des personnes éloignées de l'emploi qui **bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel dédié pour les aider à lever les freins de retour à l'emploi**.

AVEC CYCLANEUF :

Partagez, réparez, pédalez !

En continuité des précédents partenariats avec Dynamo de Nancy et l'Atelier du Vélo de Maxéville, et dans une logique de proximité, le Bassin de Pompey a signé une nouvelle convention de partenariat avec l'association Cyclaneuf afin de réemployer les vélos en bon état et réparer ceux qui en ont besoin. **L'association œuvre pour la promotion des déplacements en vélo**, aide à l'apprentissage, et promulgue des conseils à leur entretien et réparation. Elle participe régulièrement aux ateliers itinérants du Bassin de Pompey. Pour ses adhérents, elle propose des rendez-vous réguliers dans son local au 38 place Nationale à Frouard.



Pour contacter Cyclaneuf :
cyclaneuf@gmail.com

VENEZ VISITER LE CENTRE DE TRI À DIEULOUARD POUR TOUT COMPRENDRE



SUR LE TRI DE VOS EMBALLAGES !

Prochains créneaux disponibles :

- **Mercredi 08 janvier à 14h 30**
- **Mercredi 26 mars à 14h 30**
- **Jeudi 05 juin à 14h 30.**



Inscriptions
obligatoires auprès
du Service Déchets
au 03 83 29 58 42 ou
dechets@bassinpompey.fr

Zoom sur

LES ACTIONS DU BASSIN DE POMPEY

LE NOUVEAU VÉHICULE DE SENSIBILISATION DU BASSIN DE POMPEY : UNE PRÉSENCE INCONTOURNABLE SUR LES ÉVÉNEMENTS LOCAUX !

À bord, une multitude d'outils interactifs et pédagogiques comme la mallette du tri, le bocal des erreurs de tri, des livrets pratiques ou encore des solutions innovantes pour réduire vos déchets. Venez à notre rencontre et repartez avec des astuces concrètes pour gérer vos déchets au quotidien tout en protégeant la planète.

Pour rappel, ce véhicule entièrement électrique a été conçu comme un outil de communication de proximité. Il sillonne régulièrement les villes du territoire pour aller à la rencontre des usagers.



Fête de la courge,
Marbache.

Fête du réemploi, Frouard.



Le saviez-vous ?

Saviez-vous qu'il est possible de créer une peinture décorative maison, naturelle et respectueuse de l'environnement ?

Le blanc de Meudon, aussi appelé craie de Champagne, est une poudre blanche issue de la craie. Elle est traditionnellement utilisée pour les travaux

ménagers (et remplace ainsi les détergents), la fabrication de peinture et les loisirs créatifs.

Parfaite pour décorer vos fenêtres et les vitrines de Noël, elle s'enlève ensuite très facilement avec un chiffon et de l'eau, tout en nettoyant les vitres !



COMMENT RENDRE LES FÊTES PLUS VERTUEUSES SANS PERDRE LA MAGIE DE NOËL ?

- Avant les fêtes, pensez à trier vos jouets et donnez ceux encore en état de marche au local de réemploi de la déchetterie.
- Achetez des cadeaux utiles et/ou dématérialisés.
- Cuisinez en quantité raisonnable avec des produits de qualité et de saison, et déposez vos restes alimentaires dans votre bac vert ou dans un point d'apport volontaire à biodéchets.
- Optez pour des décorations et un sapin naturels ou faits maison.
A la fin des fêtes, le sapin peut être déposé (sans neige artificielle et sans décoration) à la déchetterie ou à la composterie. Il peut également être déposé dans votre bac vert, après avoir été préalablement coupé. Si votre commune organise des points de dépôt locaux, contactez votre mairie.
- Emballez vos cadeaux avec du tissu ou des emballages réutilisables.
- Ayez le bon réflexe, pensez toujours à trier, même si vous n'êtes pas chez vous !



PLUS D'INFOS :

Un doute sur le tri des emballages de fêtes ? Citéo vous aide à y voir plus clair avec son petit guide du tri de fin d'année : www.citeo.com/le-mag/le-petit-guide-du-tri-des-emballages-de-fete

À vos agendas

Pour encore plus de bons conseils et tester nos astuces, venez à notre rencontre le 15 décembre de 9h à 17h au marché de Noël à la salle de l'Ermitage de Frouard.



Du tri, toujours

PLUS DE TRI

L'ÉCO CONTRIBUTION... DÉCODAGE

Lorsque vous achetez un canapé, une peinture, un robot ménager, un pull, un cahier, **vous participez déjà au financement de leur fin de vie**. En effet, votre contribution qui est intégrée dans son prix (parfois indiquée sur vos factures, comme pour l'électroménager par exemple), permet ainsi de participer **à son recyclage, son traitement, sa réparation ou son réemploi**.

Depuis 1992, des organismes se créent en continu avec la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) pour collecter ces éco contributions. Ils travaillent avec les fabricants pour leur permettre de développer **des produits plus respectueux de l'environnement, plus durables et réparables**. Ils participent financièrement à la collecte des sacs ou bacs de tri, aux bennes spécifiques de la déchetterie ou organisent directement la collecte et le traitement des produits. Vous les connaissez sans le savoir avec leur logo :



Les distributeurs participent également à ce dispositif en organisant **la reprise sans frais des produits usagés**. Il existe 2 types de reprises : **la reprise « 1 pour 1 »**, concernant l'achat d'un produit équivalent, **et la reprise « 1 pour 0 »** (selon la taille des objets ou la superficie du magasin) sans obligation d'achat. Sont concernés entre autres : les déchets électriques et électroniques, produits chimiques, éléments d'ameublement, jouets, articles de bricolage, jardinage et sport, médicaments...

PLUS D'INFOS :

- www.bassinpompey.fr, rubrique déchets
- www.ecologie.gouv.fr, rubrique info tri
- <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F37982>

SUIVONS LA CONSIGNE !

Aussi, il est impératif de **ne pas déposer ces articles dans les ordures ménagères et de suivre leurs consignes de tri respectives** grâce à l'info-tri apposé sur l'emballage, ce qui permettra d'éviter les frais supplémentaires inhérents à leur traitement. Ce serait dommage de payer deux fois quand il suffit de les déposer au bon endroit.



mis en
déchetterie ou rapporté
en magasin



= 0 €



mis dans
les ordures
ménagères



= 350 €
la tonne



coût issu de la matrice des coûts 2023

Je recycle

MES DÉCHETS

LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI

Sur le Bassin de Pompey, **110 points d'apport volontaire** sont accessibles aux habitants pour trier leur verre. Cependant, il est encore trop souvent jeté dans les ordures ménagères ou avec les emballages, **ce qui ne permet pas de le recycler et coûte très cher à la collectivité, et donc à vous !**

Et pourtant, le verre se recycle à 100 % et à l'infini, sans perdre en qualité. Séparé de ses bouchons et couvercles, il est broyé et retransformé en de nouveaux contenants en verre chez Sibelco à Saint-Menge dans les Vosges.

Un bon geste de tri permet ainsi la préservation des ressources naturelles comme le sable.

Pensez à déposer vos bouteilles, bocaux, pots et flacons en verre **sans couvercle** dans le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous (à retrouver ici : www.bassinpompey.fr/tri-dechets-bassin-pompey).

Attention : la vaisselle cassée reste dans les ordures ménagères.

Pour les professionnels ayant des besoins plus importants pour leurs déchets en verre, contactez le Service Déchets du Bassin de Pompey :

→ par téléphone : 03 83 29 58 42

→ par mail : dechets@bassinpompey.fr



110 POINTS
d'apport volontaire

Le verre se recycle à

100 %

et à l'infini, sans
perdre en qualité

Et si on réemployait le verre ?

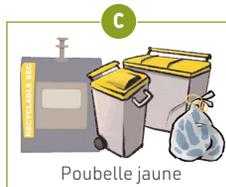
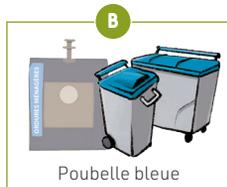
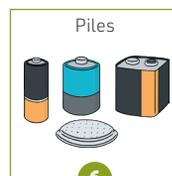
Les contenants en verre peuvent aussi avoir une multitude d'utilités et donc être réutilisés : remplir ses boissons, stocker sa nourriture, faire des confitures, du rangement...



À vous de jouer !

RELIEZ LES DÉCHETS POUR LES PLACER DANS LA BONNE POUBELLE

Les fêtes de fin d'année approchent ! Une période de réjouissance, mais aussi de consommation accrue. Saurez-vous trier correctement ces déchets en les reliant à la bonne poubelle ?



Solution : 1D - 2B - 3E - 4A - 5C - 6D/F

HORAIRES D'OUVERTURES

LA DÉCHETTERIE DE FROUARD	LA COMPOSTERIE DE MARBACHE
📍 Chemin de la Digue, Frouard	📍 Champ Mougnot, route départementale 907
Horaires d'ouverture : → Du lundi au samedi : 9h > 12h15 - 13h30 > 17h45 → Dimanche et jours fériés : 9h > 11h45 → Fermée les : 1er mai, 25 décembre et 1er janvier	Horaires d'ouverture : → Du 01/03 au 30/11 : du lundi au vendredi 8h > 12h - 12h45 > 16h / samedi 8h30 > 12h - 12h45 > 17h → Du 01/12 au 28/02 : lundi au samedi 8h30 > 13h30 → Fermée les dimanches et jours férié

Retrouvez les points d'apport volontaire près de chez vous sur www.bassinpompey.fr > rubrique déchets.



L'appli de tri
QUI VOUS FACILITE LA VIE !



SCANNEZ-MOI !



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE
CLIMAT - AIR - ÉNERGIE



afao
QSE
Qualité Sécurité Environnement
AFNOR CERTIFICATION
ISO 9001 ISO 14001 ISO 45001